



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la commune de Veytaux

Edition 3/2017

BILLET DE LA SYNDIQUE

Chers habitants de Veytaux,

Voici le temps de la rentrée et de la reprise, avec les horaires contraignants, le rythme trépidant, celui qui nous fait, quand il s'arrête, tant apprécier le temps des vacances...

C'est aussi une rentrée lourde pour notre Autorité, préoccupée par les charges des obligations cantonales et intercommunales, de pouvoir maintenir à chaque

Veytausienne et à chaque Veytausien, une qualité de vie et un service de proximité. Peut-être cette vision de petite communauté active est-elle dépassée ? Mais quand je vois l'enthousiasme du Comité de la prochaine Fête au Village, je veux croire que cet esprit est toujours présent.

Je vous souhaite à tous un bel automne et peut-être aurai-je le plaisir de vous rencontrer au repas de soutien pour la Fête au Village et cela me réjouit.

Christine Chevalley,
Syndique



PROMOVE

**Créateurs d'entreprises ?
Promove vous accompagne !**

www.promove.ch

Notre région s'est dotée, il y a plusieurs années déjà, d'un organisme officiel de promotion économique : Promove. Cette association, notamment soutenue par les Communes de la Riviera et de Lavaux, compte près de 300 entreprises-membres et fait le lien entre le tissu économique de la région et les autorités.

Le renseignement et l'accompagnement des personnes souhaitant créer ou développer une nouvelle entreprise sont une de ses missions.

Au bénéfice d'une grande expérience, l'équipe de Promove offre ainsi, gratuitement, un suivi

individuel ainsi que des processus et outils concrets permettant au futur entrepreneur de valider la pertinence de son idée, et de l'aider à en faire un projet économiquement viable.

En complément, Promove dispose également d'une connaissance approfondie du tissu local et de ses acteurs.

Ce réseau est mis à disposition du porteur de projet afin qu'il s'intègre rapidement dans son nouvel environnement et qu'il puisse nouer des relations d'affaires et partenariats fructueux.

Promove, c'est un réseau, une expérience et une expertise au service des projets d'entreprise.

promove
RIVIERA-LAUAUX

Vous avez une idée ? Vous souhaitez entreprendre ?
Réalisons ensemble votre projet

GRATUIT

Organisme officiel de promotion économique de la Riviera et de Lavaux

www.promove.ch

ABONNEMENTS DE SKI ET TRAIN A TARIFS REDUITS AUX ROCHERS-DE-NAYE ET AUX PLEIADES

Vous pouvez obtenir, à prix réduits, des abonnements de ski pour l'ensemble du domaine skiable des Rochers-de-Naye (Les Prévondes, Hauts-de-Caux, Jaman) et des Pléiades, ainsi que des abonnements de train pour les lignes de train Montreux – Rochers-de-Naye et Vevey – Les Pléiades du 16 décembre 2017 au 2 avril 2018 (selon les conditions d'enneigement).

RECOLTE DE CHATAIGNES

Chaque année, du mois d'octobre au mois de novembre (la date de la récolte varie en fonction de la maturité du fruit), les châtaigniers de Champbabau nous offrent de superbes châtaignes. Vous êtes les bienvenus pour en profiter; (montée à pied uniquement, les véhicules à moteur y sont interdits).

Sur place se trouvent deux « castagnomats»; vous pesez votre récolte et payer le montant correspondant. Le prix du kilo s'élève à CHF 3.00 (conditions habituelles pour les Veytausiens).



VENTE DE BOIS DE FEU

Les commandes de bois de feu peuvent s'effectuer, par tous les veytausiens, par téléphone ou par le biais du site internet de la Commune. Il suffit de préciser ce que vous souhaitez :

- foyard, autres feuillus (mélange orme, érable, frêne), épicéa/sapin
- bûches de 20, 25, 33 ou 50 cm.

Tarifs :

Enfants : CHF 99.- au lieu de CHF 210.- sur présentation du bon qui sera distribué en classe et de la carte d'écolier (des bons sont également à disposition à l'administration communale de Veytaux).

Adultes : CHF 299.- au lieu de CHF 420.- sur présentation du bon qui sera à télécharger dès le 1er novembre sur le site internet des communes de Veytaux et Montreux.

BRAISINEE

Une fois par année, les Veytausiens se réunissent sur la place du village pour préparer la raisinée (aussi appelée vin cuit). Cette manifestation, regroupant brisolée et raisinée, appelée « La Braisinée », est un moment très convivial qui aura lieu les 20 et 21 octobre prochains. La raisinée sera également disponible en bouteille 5 dl. au prix de CHF 13.00/bouteille à l'administration communale.

Il y a lieu également d'indiquer le lieu de livraison.

Vous pouvez consulter notre liste de prix sur notre site internet et y télécharger le bulletin de commande.



Conditions :

Cette offre est réservée aux habitants ou résidents des communes de Veytaux et Montreux, valable uniquement pour les abonnements achetés aux guichets MOB de Montreux ou Glion du 1er au 30 novembre 2017.



SALLE DE GYMNASTIQUE

Il vous est possible de louer notre salle de gymnastique du Collège de Veytaux. Récemment rénovée, elle est équipée d'une scène avec rideaux, de projecteurs et d'une sonorisation.

Les tarifs de location sont les suivants :

Habitants de Veytaux	CHF 100.-
Sociétés locales	CHF 100.-
Autres personnes	CHF 300.-
Mise en place/ contrôle final	CHF 50.-

Toute demande de location pour la salle de gym doit être effectuée par écrit au Greffe municipal.

Vous trouverez le formulaire de demande de location sur notre site internet (guide pratique/locations).



RENTE-PONT : UN COUP DE POUCE BIENVENU

Le canton de Vaud a mis en place en 2011 un dispositif unique en Suisse afin de permettre aux personnes de 62/63 ans, ayant épuisé leurs indemnités de chômage, d'atteindre l'âge AVS sans devoir recourir à l'aide sociale. Depuis le 1er janvier 2017, les personnes au bénéfice de l'aide sociale pourront en bénéficier avec deux ans d'anticipation.

Les prestations cantonales de la Rente-pont, adoptées en votation populaire le 15 mai 2011, font partie des mesures développées par le Conseil d'Etat afin de renforcer les dispositifs sociaux en amont de l'aide sociale, au même titre que les Prestations complémentaires cantonales pour familles (PC Familles). Elles découlent du constat que des chômeuses et chômeurs âgés de plus de 60 ans, ayant épuisé leur droit aux indemnités de l'assurance-chômage et ne disposant pas d'une fortune personnelle, étaient contraints de solliciter le Revenu d'insertion (aide sociale vaudoise), alors que leurs chances de réinsertion sur le marché du travail étaient très faibles.

DISPARITION DE NOTRE PEUPLIER-SEMAPHORE

Notre village est triste. A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, l'un de nos fleurons, le sémaphore qui indique depuis près d'un siècle à tous les bateaux, la sortie des eaux montreuusiennes pour entrer sur le territoire lacustre de notre belle commune, le grand peuplier situé à l'angle du lac et de la Veraye aura été abattu. Triste.

Voici quelques mois que chacun de nous le voyait dépérir, la moitié de son branchage mort.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut être domicilié dans le canton depuis 3 ans, avoir épuisé les indemnités de chômage, ou ne pas avoir droit au chômage, et disposer d'un revenu inférieur aux limites PC AVS/AI. Il faut aussi avoir atteint l'âge ouvrant le droit à une rente AVS anticipée, c'est-à-dire 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes. Toutefois, faisant suite à une modification législative adoptée par le Grand Conseil, les personnes au bénéfice de l'aide sociale ou qui en remplissent les conditions peuvent depuis le 1er janvier 2017 accéder à la Rente-pont dès l'âge de 60 ans pour les femmes, respectivement 61 pour les hommes.

Le droit aux prestations n'est cependant pas ouvert aux personnes qui atteignent l'âge de la retraite anticipée au sens de la LAVS (62/63 ans) et dont la situation financière est telle que l'autorité peut anticiper qu'elles pourront prétendre à des prestations complémentaires (PC) à l'AVS/ AI lorsqu'elles auront droit à la rente AVS à l'âge ordinaire.

Mi-septembre, le verdict est tombé : le risque de chute incontrôlé est devenu patent, il est nécessaire de le couper. Tristesse de voir partir un tel arbre et inquiétude de défigurer le paysage, son homologe montreuisien semblant se porter comme un charme (le comble pour un peuplier). Mais (peut-on appeler cela de la chance ?) il s'est vite avéré que ce frère jumeau, bien qu'il parût plus fringant, était dans le même état et que la même décision s'imposait.

C'est pourquoi ceux qui le désirent doivent rapidement prendre en

compte le montant de la Rente-pont annuelle correspond à la différence entre les besoins reconnus et les revenus déterminants, selon les critères des PC à l'AVS/AI. A l'exception, lors du calcul de la fortune, de l'application d'une franchise de CHF 500'000.- sur la valeur de rachat des assurances vie et des avoirs sous forme de capitaux des 2e et 3e piliers.

Pour déposer une demande de Rente-pont, le requérant s'adressera à l'Agence régionale d'assurances sociales (AAS) à Montreux, Av. Claude Nobs 14 (Tél. 021 962 78 37), qui est chargée d'informer, orienter et constituer le dossier de demande.

Toutes les informations sur : www.vd.ch/sash

Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH)
Bâtiment administratif de la Pontaise, Av. des Casernes 2 - 1014 Lausanne

Tél. 021 316 51 51.

photo l'embouchure de la Veraye sans ses deux gardiens. Sous peu, deux jeunes peupliers seront replantés au même endroit.

Plus beaux qu'avant.

L'honneur est sauf !



RECHERCHES D'ACCUEILLANTS EN MILIEU FAMILIAL

Dans le cadre de son accueil familial de jour, la Municipalité recherche activement des accueillants en milieu familial, pour répondre à des demandes croissantes sur la Commune de Veytaux.



Madame, Monsieur, si vous êtes intéressé(e) au partage de la vie de famille, vous êtes disponible et avez du plaisir à vous occuper d'enfants, nous vous remercions par avance de bien vouloir prendre contact avec le service suivant : **Structure d'accueil familial de jour**, av. des Alpes 22, Case postale 2000, 1820 Montreux
Tél. 021 962 78 34. Courriel : accueil.familial@montreux.ch

ARMOIRE A LIVRES EN LIBRE ECHANGE

Nous vous informons qu'une armoire d'échange de livres, située en face du guichet de l'administration communale de Veytaux, est à votre disposition. N'hésitez pas à venir y déposer un livre « coup de cœur » ou de prendre l'un des ouvrages qu'une personne vous ayant précédé y aura laissé. (Les livres en mauvais état ne sont pas acceptés).

L'idée est d'amener des personnes à lire, si celles-ci n'ont pas la possibilité ou l'envie de se déplacer jusqu'à une bibliothèque. Ce libre-échange a également pour but de promouvoir la lecture dans le grand public et d'inciter la population à partager sa passion et ses émotions littéraires.

*Donnez, empruntez,
partagez les livres que vous aimez.
Bonne lecture et
beaucoup de plaisir à tous !*



JUBILES

La Municipalité présente ses meilleurs vœux de santé et toutes ses félicitations à :

- Madame **Renée Taroni** qui a fêté ses 90 ans le 20 septembre 2017.



PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 7 octobre 2017 :** Tir amical Glion-Veytaux
12 octobre 2017 : Ne manquez pas la séance d'information organisée par la Municipalité : Concept de prévention Police-Population (voir article dans l'édition 2 du Veytausien)
20/21 octobre 2017 : Braisinée
18 novembre 2017 : Concert du Cosa Nostra Jazz Band
25 novembre 2017 : Loto du ski-club des RDN et de la Gym hommes
2 décembre 2017 Soirée Gym FSG Chillon
24 décembre 2017 Veillée de Noël à la chapelle